



cnv conseil
national
des villes

2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le Conseil national des villes est une instance de réflexion, d'analyse et d'anticipation des évolutions des politiques publiques en faveur et au-delà des quartiers et des territoires en politique de la ville, le CNV répond au rôle d'aiguillon qui lui a été historiquement assigné : espace libre de débats et de confrontations d'idées qu'induisent des cultures professionnelles, associatives et personnelles diverses. Le CNV s'autorise, dans un esprit constructif et concret, une respiration dans la réflexion que ne peuvent se permettre les administrations en charge de la gestion des politiques publiques.

Une activité soutenue pour porter les travaux et contribuer aux sollicitations des ministres, les membres et les vice-présidentes ont été très investis et mobilisés. Le suivi des mesures en faveur des habitants des quartiers, les réflexions sur des enjeux sociétaux de mixités et de vieillissement et les contributions au Comité interministériel des villes répondent pleinement au rôle d'aiguillon et d'influenceur de l'instance. Inscrite au cœur des préoccupations des habitants et à l'écoute des membres, l'instance a organisé des séminaires thématiques sur la laïcité, les femmes dans la crise, la violence des jeunes.



45 000 €

DÉPENSES DE
FONCTIONNEMENT 2021
(HORS PERSONNEL)

L'année 2021 fut marquée par quatre événements structurants l'activité : le renouvellement partiel des collèges de l'instance et la nomination d'une nouvelle vice-présidente en janvier 2021, la tenue du Comité interministériel des villes (CIV) en janvier 2021, l'adoption de 2 avis suite à une saisine ministérielle, la préparation du travail du bilan de la mandature 2015-2021 et l'organisation d'un événement au Parlement européen à Strasbourg relatif à la démocratie participative.

Une contribution renforcée et une reconnaissance des travaux

Pour nourrir les réflexions du gouvernement sur le suivi de la mise en œuvre des mesures et dispositifs de la politique de la ville, du Plan de relance et des recommandations du CIV, l'instance a produit des notes d'alertes et de propositions remis au Premier Ministre et à la ministre en charge de la ville répondant ainsi à son rôle d'aiguillon et d'influenceur des politiques publiques. Deux avis ont été adoptés à l'unanimité « Mixités : une richesse, une nécessité » et « Vieillir en quartiers prioritaires : un enjeu de société » avec des recommandations saluées pour leur qualité et répondant aux préoccupations actuelles des acteurs de la politique de la ville.

Le secrétariat général a poursuivi, dans sa volonté de maintenir un lien d'échanges pérenne et riche avec l'ensemble de ces membres, la publication interne de 52 bulletins hebdomadaires et l'organisation d'une réunion de rencontre pour accueillir les nouveaux membres du collège dès leur nomination. Les vice-présidentes ont été consultées régulièrement par la ministre qui a sans cesse mis en lumière les contributions de l'instance et reconnu la qualité des travaux de ces membres.

LE BUDGET

Le Conseil national des villes dispose d'une ligne budgétaire propre identifiée au sein du budget de la direction déléguée à la politique de la ville de l'ANCT (programme 147). Le budget est fixé annuellement en fonction de l'évaluation des besoins budgétaires liés au fonctionnement de l'instance et à sa programmation de travail. Ses besoins matériels, logistiques, d'accompagnement et de formation –notamment pour le 4e collège-, la prise en charge adéquate des moyens de déplacement et d'hébergement de chacun des membres et des experts sollicités, sont pris en charge par l'ANCT (programme 112). Les membres sont bénévoles.

Les dépenses de la mandature (hors personnel) s'élèvent en 2021 à **45 000 €**.



L'ACTIVITÉ DE L'INSTANCE

En 2021, le Conseil national des villes a tenu 5 Assemblées plénières, 24 réunions de Bureau, et a participé à la réunion du Comité d'orientation de l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV) le 28 juin 2021.

Malgré le contexte sanitaire inédit qui a conduit l'instance à assurer ces travaux de manière dématérialisée, la mobilisation des membres fut soutenue. Face au contexte inédit de l'année 2020, l'instance avait été sollicitée pour apporter des pistes de réflexion en urgence sur la sortie de crise, et décaler ainsi son programme de travail à l'année 2021. Suite à la saisine de **Julien DENORMANDIE**, Ministre de la ville et du logement, en 2020, **le CNV a rendu deux avis et des recommandations** sur « Mixités : une richesse, une nécessité » et « Vieillir en quartier prioritaire : un enjeu de société » dont les conclusions ont été remises à la Ministre de la ville **Nadia HAI** le 13 et le 27 septembre 2021.

L'instance a poursuivi la mission qui lui a été confiée par les ministres de **suivre la feuille de route ministérielle, les mesures en faveur des habitants des quartiers du Plan de relance et les mesures du Comité interministériel à la ville** de janvier 2021. Ainsi, dans la continuité des travaux entrepris depuis 2019, le CNV a organisé plusieurs groupes de suivi thématiques¹ : Éducation et petite enfance ; Sécurité et prévention de la délinquance ; Logement et cadre de vie ; Renforcement du lien social et Emploi ; Insertion professionnelle et Formation.

¹ Depuis 2019, le groupe de suivi « Éducation et petite enfance » s'est réuni 5 fois, « Sécurité et prévention de la délinquance » 6 fois, « Logement et cadre de vie » 4 fois, « Renforcement du lien social » 4 fois et « Emploi et insertion professionnelle » 7 fois. Depuis fin 2020, les groupes de suivi thématiques sont ouverts aux représentants de maires signataires de l'Appel du 14 novembre. Damien Allouch (Maire d'Epinay-sous-Sénart), Catherine Arenou (Maire de Chanteloup-les-Vignes), Guillaume Delbar (Maire de Roubaix), Thierry Falconnet (Maire de Chenôve), Benoit Jimenze (Maire de Garges-lès-Gonesse), Marie Line Pichery (Maire de Savigny-le-Temple) et Philippe Rio (Maire de Grigny).



5

ASSEMBLÉES PLÉNIÈRES

24

RÉUNIONS DE BUREAU

3

AVIS

5

GROUPES DE SUIVI
THÉMATIQUES

2

GROUPES DE TRAVAIL
SUR LES AVIS « MIXITES : UNE
RICHESSE, UNE NECESSITE »
ET « VIEILLIR EN QUARTIER
PRIORITAIRE : UN ENJEU DE
SOCIETE »

1

GROUPE DE TRAVAIL
RELATIF AU PROJET DE LOI
CONFORTE LE RESPECT DES
PRINCIPES DE LA REPUBLIQUE

3

SÉMINAIRES INTERNES
ORGANISÉS PAR LE CONSEIL
NATIONAL DES VILLES :

« Laïcité et principes républicains »
le mardi 5 janvier 2021.

« Femmes face à la crise des
parcours de combattantes »
le vendredi 5 mars 2021.

« Violences des jeunes »
le jeudi 3 juin 2021



Les membres de l'instance ont souhaité lancer un groupe de réflexion qui s'est réuni deux fois le 17 septembre et le 10 décembre 2019 sur les enjeux de la démocratie participative. **Ce groupe de travail, piloté par la Vice-présidente Hélène Geoffroy, a permis de lancer la réflexion dans une dimension européenne de la participation citoyenne.** L'instance a démarré un travail préparatoire en étroite collaboration avec les services de l'ANCT, le réseau Activ Citizens porté par URBACT à l'**organisation d'un événement à dimension européenne réunissant des habitants, des représentants de collectivités, des Élus ou encore des acteurs associatifs** qui se tiendra dans le courant du premier semestre 2022.

La Ministre de la ville a saisi l'instance pour contribuer à une réflexion sur **l'évolution de l'actuel cadre national d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB),** signé en 2015. Plusieurs membres de l'instance ont ainsi été associés aux groupes de travail organisés par l'ANCT. Un avenant a été signé lors du congrès annuel de l'USH à Bordeaux en septembre 2021.

REPRÉSENTATION DU CNV PAR SES MEMBRES

Les membres du Bureau

Les membres se sont mobilisés pour représenter l'instance lors de nombreuses réunions et auditions. Les membres du Bureau ont été particulièrement mobilisés dans cette période de crise sanitaire, économique et sociale.

Les membres du Bureau du CNV ont été conviés au **Comité interministériel à la ville (CIV)** qui s'est tenu le 29 janvier à Grigny.

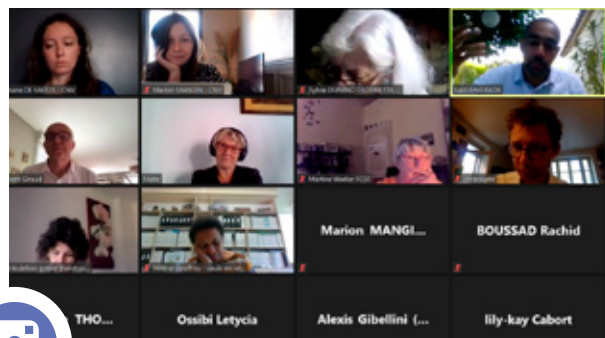


Le **député Saïd Ahamada** a auditionné les membres du Bureau du CNV les 26 avril dans le cadre de la mission interministérielle dédiée à l'égalité des chances confiée par le Premier ministre, Jean Castex et leur a exposé ses premières conclusions le 7 juin 2021.

Les membres du Bureau ont été sollicités pour la **relecture des fiches thématiques édités par l'ONPV**. Lors du comité d'orientation annuel, il a été proposé que les sujets suivants puissent être intégrés le programme d'études de l'ONPV:

- Le numérique dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville
- La suite de l'Enquête Image des quartiers dans les réseaux sociaux 2021

Les membres du Bureau ont été auditionnés le lundi 20 décembre par **Patrick Vignal**, Député de l'Hérault dans le cadre de sa mission sur la médiation sociale. **Laurent Giraud**, membre du collège Personnalités qualifiées, membre du Bureau et président de France Médiation accompagnera le Député dans sa mission parlementaire.



Les vice-présidents

Patrick Braouezec, président d'honneur, a été auditionné le lundi 22 février par le groupe socialiste, écologiste et républicain du Sénat, afin de présenter les conclusions de « *l'avis sur le projet de loi confortant le respect des principes de la République* ».

Les vice-présidentes, **Fabienne Keller** et **Hélène Geoffroy**, ont été reçues par la Ministre de la ville, **Nadia Hai**, le mercredi 24 février, pour échanger sur les mesures prises dans le cadre du comité interministériel des villes (CIV) et leur déclinaison territoriale.

Hélène Geoffroy a pu échanger avec le Directeur délégué à la politique de la ville, **François-Antoine Mariani**, le mercredi 10 mars, sur les enjeux relatifs aux conseils citoyens et l'accompagnement de la participation citoyenne dans les quartiers prioritaires.

Fabienne Keller et **Hélène Geoffroy** ont rencontré la Secrétaire d'État en charge de l'éducation prioritaire, auprès du Ministre de l'Éducation, **Madame Nathalie Elimas**, le mercredi 17 mars, pour échanger sur l'expérimentation relative à la réforme de l'éducation prioritaire.

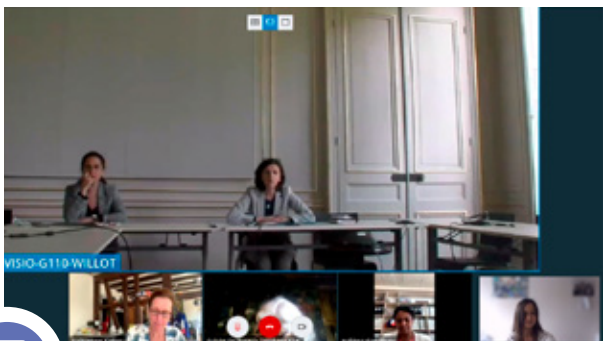


La Ministre de la ville, **Nadia Hai**, a reçu les vice-présidentes **Fabienne Keller** et **Hélène Geoffroy** ainsi que **Rachid Boussad**, membre du Bureau et représentant du collège Habitant.e.s le mercredi 30 juin pour échanger sur les préconisations du CNV sur le suivi des mesures de la mobilisation nationale, du Plan de relance et du Comité interministériel des villes.

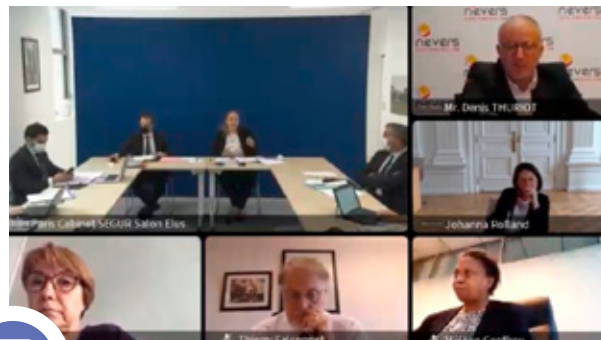


Les vice-présidentes, **Fabienne Keller** et **Hélène Geoffroy**, ont échangé avec les conseillers techniques du Premier ministre, Messieurs **Laurent Carrié** et **Thibault De Cacqueray** le mardi 6 juillet pour leur présenter plusieurs points d'alerte formulés par l'instance.

Les vice-présidentes, **Fabienne Keller** et **Hélène Geoffroy**, ont échangé avec la Secrétaire d'État en charge de l'éducation prioritaire, **Madame Nathalie Elimas** le 26 juillet sur les suites de l'expérimentation relative à la réforme de l'éducation prioritaire.



Hélène Geoffroy a représenté l'instance, le lundi 5 juillet, lors d'une réunion d'échanges en présence de la Ministre de la ville **Nadia Hai** et des présidents d'associations d'élus sur le suivi des mesures du Comité interministériel des villes.



Les vice-présidentes, Fabienne Keller et Hélène Geoffroy, ainsi que Patrick Braouezec, président d'honneur, ont été reçus par le Premier ministre, Jean Castex pour échanger sur les travaux de l'instance le 8 octobre 2021.



La vice-présidente, **Fabienne Keller**, a été auditionnée par **Patrick Bernasconi** dans le cadre de sa mission sur la participation citoyenne confiée par le Premier ministre, **Jean Castex**, le mardi 7 décembre.



Hakim Yazidi, membre du collège Habitant.e.s du CNV s'est vu remettre **les insignes de l'ordre national du mérite** par la Ministre de la ville, **Nadia Hai**, pour son **engagement sans faille lors de la période de crise sanitaire en tant que brancardier à l'hôpital de Marseille** et sa **détermination à agir pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville.**

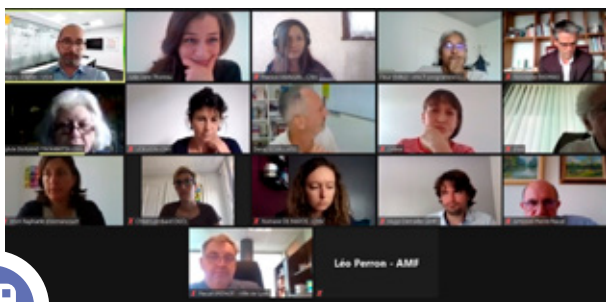


Marc Gova, Hélène Geoffroy, Gilles Leproust, Frédérique Leturque et Karine Traval-Michelet ont été auditionnés au titre de leur mandat d'élus et de leur appartenance au Conseil national des villes **dans le cadre de l'ouvrage réalisé par Adil Jazouli « Banlieues & Quartiers populaires. Des élus au front »**



Les membres des collèges :

- Claude Sicart** a présenté l'avis du CNV « *Économie informelle et quartiers prioritaires* » lors du Séminaire « *Initiatives territoriales et innovation sociale* » organisé par le réseau RTES et la région Grand Est, le vendredi 16 avril.
- Irma Coronado-Goupil** a représenté le CNV à l'Assemblée plénière de la Conférence nationale de la santé, le 21 juin.
- Rachid Boussad** a représenté les membres du collège Habitant.e.s lors d'une réunion de travail le mercredi 30 juin en présence des vice-présidentes, **Fabienne Keller** et **Hélène Geoffroy**, et de la Ministre de la ville, **Nadia Hai** pour échanger sur les préconisations du CNV sur le suivi des mesures de la mobilisation nationale, du Plan de relance et du Comité interministériel des villes (CIV).
- Plusieurs membres de l'instance, **Pierre-Pascal Antonini**, **Denis Souillard**, **Pascal Brenot**, **Rodolphe Thomas** et **Marc Goua**, ont participé à deux réunions de travail organisé par l'ANCT sur la révision du cadre national d'utilisation de l'abattement de TFPB dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville pour la qualité de vie urbaine, les 7 juillet et 6 septembre.
- Claude Sicart** a présenté l'avis du CNV « *Économie informelle et quartiers prioritaires* » lors de la conférence « *Économies populaires : vulnérabilités et ressources* » organisée par l'IREV le mardi 21 septembre.
- Irma Coronado-Goupil** représente l'instance aux assises de la santé mentale et de la psychiatrie les 27 et 28 septembre.
- Djamila Haddou** a représenté les membres de l'instance lors du Conseil d'administration de l'ANCT qui s'est tenu le 29 septembre 2021.
- Irma Coronado-Goupil** a représenté l'instance au Sommet mondial sur la santé mentale organisé par le Ministère des Solidarités et de la Santé, le 5 octobre.
- Irma Coronado-Goupil** a représenté l'instance à la Conférence nationale de la santé (CNCS) lors de la table ronde « La démocratie en santé à l'épreuve de la crise sanitaire du Covid-19 », le 14 octobre.
- Pierre-Pascal Antonini** a participé au Colloque « *Être voisin(s) sur les espaces résidentiels et les liens sociaux* », le 28 octobre.
- Rachid Boussad** a témoigné de son engagement citoyen lors des Assises de la politique de la ville lancée par la ministre de la ville, **Nadia Hai**, et organisé par l'IREV dans les Hauts de France le vendredi 17 septembre.





LE CNV ET L'ANCT

François-Antoine Mariani, Directeur général adjoint de l'ANCT, Directeur général délégué à la politique de la ville (DDPV), est venu en Assemblée plénière pour exposer les actualités de la politique de la ville, notamment en lien avec les conclusions du dernier CIV et les contributions inspirantes de l'instance pour la Direction déléguée à la politique de la ville.

Stanislas Bourron, Directeur général de la Direction générale des collectivités locales (DGCL), a été auditionné lors de l'Assemblée plénière du 25 juin pour rendre compte – comme le décret le prévoit – de l'exécution budgétaire du programme 147 et des subventions allouées aux associations nationales pour l'année 2020.

Les services de l'ANCT ont été auditionnés à plusieurs reprises pour alimenter les réflexions des différents groupes de travail dans la continuité des travaux entrepris par l'instance sur le suivi des mesures de la mobilisation nationale en faveur des habitants des quartiers, du Plan de relance et des mesures du comité interministériel à la ville et à la demande des membres.

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le rattachement du secrétariat général du Conseil national des villes à l'ANCT, au sein de la Direction déléguée à la politique de la ville (DDPV), a permis d'assurer une fluidité dans les rapports et l'échange d'informations entre l'administration et l'instance autonome que constitue le CNV.

En 2021, l'équipe du secrétariat comprenait 4 agentes : une secrétaire générale, une secrétaire générale adjointe, une chargée de projets et une assistante de direction. Deux stagiaires sont venues en soutien, l'une dans le cadre d'un stage final de Master 2 d'avril à septembre et l'autre dans le cadre d'un stage de Licence 3 de septembre à octobre. Le secrétariat a accueilli une stagiaire de troisième dans le courant du mois de juin.

Le secrétariat a assuré le relais entre les membres et les services de l'ANCT, en transmettant régulièrement de nombreuses informations et documents relatifs à la politique de la ville afin de permettre aux membres d'approfondir leur connaissance et leur expertise du sujet.

Le secrétariat général a représenté l'instance dans plusieurs manifestations pour relayer et assurer le suivi des travaux de la mandature et a accompagné les vice-présidents dans l'ensemble de leurs réunions.

COMMUNICATION

Durant l'année, le Conseil national des villes a travaillé à améliorer sa visibilité, et celle de ses travaux. L'instance a renforcé sa visibilité sur les supports digitaux et maintenue son activité sur la plateforme de la Grande équipe en diffusant l'ensemble de ses travaux et actions aux différents utilisateurs (10 000 abonnés). Depuis janvier, le Conseil national des villes a créé un compte Twitter pour relayer ses travaux et valoriser l'engagement des membres et de leurs structures, comme celui des acteurs œuvrant sur les territoires de la géographie prioritaire.

La communication externe de l'instance s'appuie sur le service communication de l'ANCT qui assure le relais des activités sur le site internet de l'ANCT : [Conseil national des villes | Agence nationale de la cohésion des territoires \(agence-cohesion-territoires.gouv.fr\)](https://conseil-national-des-villes.agence-nationale-de-la-cohesion-des-territoires.gouv.fr)



Secrétariat du Conseil national des villes

20 avenue de Ségur

75007 PARIS

01 85 58 61 81

cnv@anct.gouv.fr

 [@CNV_villes](https://twitter.com/CNV_villes)